

TRAVAUX D'URGENCE SUITE AUX TEMPÊTES DE JANVIER 2014. MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LE RENFORCEMENT DES OUVRAGES DE PROTECTION SUR LES PLAGES DE SOULAC, L'AMÉLIE ET MONTALIVET.

AQUITAINE



Client : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA POINTE DU MEDOC

Calendrier : 2014 - 2015

Description du projet

Contrainte de gérer une situation urgente lors de l'hiver 2013/2014, la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc a fait appel à CREOCEAN dans le cadre d'une lutte contre l'érosion de ses plages sur le littoral Atlantique.

Les tempêtes de l'hiver 2013/2014 ont durement frappé les plages de la Pointe du Médoc, provoquant un recul, par endroits, de plusieurs dizaines de mètres du cordon dunaire.

Ce recul menaçant à de nombreux endroits la sécurité des habitants, la Communauté De Communes Pointe du Médoc a confié en urgence à CREOCEAN l'étude du confortement, de la réparation et de l'optimisation de ses ouvrages de protection contre l'érosion des plages de SOULAC, AMÉLIE ET MONTALIVET.

CREOCEAN a donc conçu les plans de projet d'un nouveau dispositif complet de protection de la plage comprenant de nouveaux ouvrages ainsi que des modifications d'ouvrages présents, puis a conduit, par la suite ,la maîtrise d'œuvre des travaux.

Caractéristiques de la mission

■ Plage de Soulac-sur-Mer

La présente maîtrise d'oeuvre concerne la réalisation de travaux sur l'épi Barriquand situé sur la plage de Soulac-sur-Mer visant à stopper la fuite sédimentaire et l'abaissement du profil de la plage menaçant le front urbain. Les travaux réalisés sont les suivants :

- Rallongement de l'épi en enrochements vers la mer avec intégration d'un rideau de palplanches et de géotextiles afin de stabiliser l'ensemble ;
- Rehausse de l'arase de l'ouvrage afin de permettre une meilleure efficacité vis-à-vis du transit sédimentaire.

Les travaux réalisés ont permis d'optimiser l'engraissement de la plage centrale de Soulac-sur-Mer. A terme, le profil de plage devra se rehausser et permettre à la fois de sécuriser le front de mer urbain de la commune, et de disposer d'un stock sédimentaire pour recharger les parties Sud de la plage.

■ Plage de l'Amélie-sur-Mer

La présente maîtrise d'oeuvre concerne la réalisation de travaux sur l'ouvrage de front de mer en enrochements situé sur la plage de l'Amélie-sur-Mer (Soulac-sur-Mer) visant à protéger les habitations situées au Sud menacées par le recul du trait de côte. Les travaux réalisés sont les suivants :

- Modification du tracé et rallongement de l'ouvrage au Sud avec intégration de rideaux de palplanches et d'enrochements sur une longueur totale d'environ 180 m ;
- Rehausse de l'arase de l'ouvrage afin de limiter les franchissements.

Ces travaux ont permis de stopper le recul du trait de côte en arrière de l'ouvrage et de sauver les habitations et activités (camping) situées sur le cordon dunaire.

■ Plage de Vendays-Montalivet

Les équipes de CREOCEAN ont mis leur expertise au profit de la Communauté de Commune de la Pointe du Médoc pour mener à bien les études de maîtrise d'œuvre de suivi de la construction des ouvrages dans le cadre des travaux d'urgence entrepris sur la plage de Vendays-Montalivet.

Les volets qui ont été traités au cours de cette prestation de maîtrise d'œuvre concernent:

- VISA
- Direction de l'Exécution des Travaux(DET)
- Ordonnancement Pilotage Coordination(OPC)
- Assistance apportée lors des opérations de réception(AOR)

Les travaux réalisés dans le cadre du marché de travaux sont:

- La dépose de l'épi central en enrochements de la plage;
- La récupération des matériaux de l'épi central en vue du rallongement des autres épis du secteur;
- Le terrassement du cordon littoral;
- Le prolongement des épis en enrochements situés au Nord et au Sud de la plage à l'enracinement dans le cordon littoral en partie avec les matériaux récupérés;
- La création d'une protection frontale en enrochements sur la plage avec système d'évacuation des eaux et de rétention des pollutions.